

Lieu: Salle paroissiale de Saint-Marc à Lausanne 18h – 20h10

Présents: les représentants des chœurs
Lausanne Ardit, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chapelle Vocale, Cité, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Hostias, Laudate Deum, Pro-Arte, Universitaire, Uni Populaire, Vivace.
Province Alpega, ECCôte, Chorège, Couleur Vocale, Oratorio-Montreux, Pro Classica Morges, CMSC Renens, CS Vevey, EV Romainmôtier, EV Terre-Sainte, UC La Tour-de-Peilz, Horizons Yverdon
dont les chefs *Baghdassarian, Berney, Bugnon, Mayor, Monney, Piguet, Pilloud, Reymond, Tille (sauf erreurs)*
Excusés: EVL, EV Chablais, SC L'Orient, SC, André Lehmann, vice-président, et *Christophe Gesseney*
Absents: Laudate, A Cœur-Joie, Carillon Pully, SC Brassus, Persévérance Vallorbe,
Invités: M. Benoît Braescu (OCL), M. Jean-Marc Grob et Mme Catherine Zoellig (Sinfonietta)
M. Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du SERAC), Mme Saphire Daniels (placement).
Chœur de Chambre de Laudate Deum

1. PROLEGOMENES :

l'ordre du jour 2011 et le procès-verbal 2010 sont acceptés.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

2.1 Mutations :

- le chœur d'ORATORIO de Lausanne s'est dissous en mai pour de multiples raisons.
- la CSCVC comprend actuellement 21 chœurs lausannois et 18 en Province
(accessoirement, le terme 'Province', utilisé depuis 30 ans, soulève l'indignation de tenants de la tradition qui ne trouvent pour autant pas de solution plus élégante que 'les chorales du canton qui ne sont pas lausannoises')

2.2 Finances :

- pour la première fois depuis 30 ans, les demandes de garanties 2011-12 n'ont pas atteint le plafond de l'enveloppe cantonale
- les exigences techniques issues des contrôles du Service communal de la Révision s'accroissent d'année en année et rendent compliquée l'organisation financière d'un concert

2.3 Salles : la CSCVC a été associée aux faits que

- la jauge de l'église Saint-François est en discussion
- le mobilier plus que centenaire de la cathédrale (chaises) est l'objet de recherches de renouvellement

2.4 Divers :

- les informations diverses parviennent et parviendront régulièrement par mail

3. DEMANDE D'ADHESION:

- 3.1 le CHOEUR de CHAMBRE de LAUDATE DEUM, indépendant de LD demande son admission, qui est acceptée à la majorité presque unanime puisque deux chorales se sont abstenues.

4. PRETS OCL:

M. Benoît Braescu précise que le principe reste de 4 prêts par année et signale que c'est la Commission musicale de l'OCL qui est l'autorité finale acceptant le prêt et son contenu.

Il rappelle l'importance de sélectionner des œuvres qui correspondent à la dotation de l'orchestre (type Mannheim 8/6/4/4/2, bois et cuivres par 2, percussion ou clavier).

D'autre part, il informe qu'une procédure précise de demande d'autorisation pour les enregistrements 'souvenir' sera mise en ligne sur le site CSCVC. Par ailleurs, l'OCL s'est doté d'un nouveau site www.ocl.ch

Rappel : 6 prêts ont été exceptionnellement accordés en saison 2011-12 mais on revient à 4 pour la saison 2012-13 : LAUDATE DEUM – HOSTIAS – BIS – CITE avec CV Romainmôtier.
pour 2013-14

s'inscrivent PRO-ARTE – FALLER – CHAPELLE VOCALE – HOSTIAS
et ORATORIO Mtrx pour la province

DELAÏ POUR DEMANDES OCL 2013-14 A CSCVC, LE 31 MARS 2012

5. PRETS SINFONIETTA

M. Jean-Marc Grob rappelle que la dotation du Sinfonietta est plus souple que celle de l'OCL et s'oriente vers le type symphonique. Au regard de la subvention versée, sa dotation est actuellement de 212 services – musicien.

2011-12 FALLER (Lsne) – CS VEVEY (on attend l'adoption du budget cantonal)

2012-13 UNI POPULAIRE – PRO ARTE (Lsne + VD)

2013-14 s'annoncent

un projet de regroupement des chœurs BACH – CITE – ARDITO – JEUNES – UCLaTOUR

et 4 autres chorales : ARPEGE + HEP – VIVACE – FALLER (80^e) – CC LAUDATE DEUM

Au vu de la difficulté de sélectionner les deux lauréats sur le moment, l'assemblée donne carte blanche à MM. Grob et Caille pour les répartir.

Demande est faite aux chorales intéressées de fournir les précisions d'ici fin décembre 2011.

A la proposition de l'assemblée de demander aux autorités de financer un troisième prêt, le président répond que cela semble peu possible actuellement. Il doute que les Organes qui viennent de créer les conditions d'un second prêt (dont l'acquisition n'est pas encore garantie) soient disposés à une multiplication miraculeuse.

Il lui semble que l'organisation d'un lobbying choral pour sensibiliser nos députés serait plus productif qu'une requête de type 'administratif'.

DELAI POUR DEMANDES SINFONIETTA 2013-14 A CSCVC, LE 31 DECEMBRE 2011

6. GARANTIES DE DEFICIT:

M. Nicolas Gyger félicite les chorales qui gèrent bien leurs concerts et recherchent des fonds, ce qui fait que l'enveloppe de 70'000.- reste suffisante et permet même de renflouer des déficits supplémentaires.

Pour 2012-13, s'annoncent provisoirement à l'horizon de la manne républicaine:

- 13 Lausanne: BACH – BASILIQUE – BIS – CHAPELLE VOCALE – EUTERPE – FALLER – HEMIOLE – HOSTIAS – LAUDATE DEUM – PRO ARTE – UNIVERSITE – UNI POP – VIVACE.
- 8 "Province": ALPHEGA Morges – CMSC RENENS – EC COTE – ORATORIO Mtrx – PRO CLASSICA-Morges – EV TERRE-SAINTE – UC LA TOUR – CS VEVEY

DELAI POUR L'ENVOI DES BUDGETS 2011-12 A CSCVC, LE 31 MARS 2012

7. REELECTION DU BUREAU: en l'absence de pronunciamiento, la composition actuelle est reconduite.

8. TOUR D'HORIZON ET CALENDRIER:

La liste d'adresses et le calendrier corrigés se trouvent sur le site au lendemain de la séance : remarques et corrections sont à faire parvenir au fur et à mesure des décisions.

9. DIVERS:

9.1 pour éviter que nos adresses soient apparentes dans les mails collectifs, le président recommande de placer les adresses sous Cci

Lausanne, le 30 novembre 2011

le président: